

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Bulletin officiel

Juin 2012

PATRIMOINES - ARCHÉOLOGIE

Arrêté du 31 mai 2012 portant nomination du vice-président du Conseil national de la recherche archéologique.

La ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le Code du patrimoine, notamment son livre V ;
Vu l'accord du ministre chargé de la recherche en date du 9 mai 2012,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est nommé vice-président du Conseil national de la recherche archéologique :

- M. Dominique Garcia, professeur à l'université d'Aix-Marseille I.

Art. 2. - Le présent arrêté entrera en vigueur au 30 juillet 2012.

Art. 3. - Le directeur général des patrimoines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

La ministre de la Culture et de la Communication,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général des patrimoines,
Philippe Bélaval

Arrêté du 31 mai 2012 portant composition du Conseil national de la recherche archéologique.

La ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le Code du patrimoine, notamment son livre V ;
Vu la proposition du conseil scientifique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives en date du 21 mars 2012 ;
Vu les propositions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 9 mai 2012,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont nommés membres du Conseil national de la recherche archéologique :

1°) En tant que personnalités qualifiées nommées en raison de leurs compétences scientifiques en matière d'archéologie :

a) Sur proposition du directeur général des patrimoines :

- M. Christian Landes, conservateur en chef du patrimoine, conservateur au musée de l'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye,

- M. Stéphane Deschamps, conservateur en chef du patrimoine, conservateur du service régional de l'archéologie de la région Bretagne,

- M. Christian Verjux, conservateur en chef du patrimoine, service régional de l'archéologie de la région Centre.

b) Sur proposition du Conseil scientifique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives :

- M. Marc Jarry, ingénieur chargé de recherche à l'INRAP,

- M. Jean-Marc Séguier, ingénieur chargé de recherche à l'INRAP.

c) Au titre des conservateurs ou attachés de conservation du patrimoine travaillant dans un service archéologique de collectivité territoriale :

- M. David Coxall, attaché de conservation du patrimoine, chef du service archéologie du Val-de-Marne,

- M^{me} Nuria Nin, conservateur en chef du patrimoine, chef du service archéologie d'Aix-en-Provence.

d) Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- M. Didier Binder, directeur de recherche au CNRS,
- M^{me} Corinne Sanchez, chargée de recherche au CNRS.

e) Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. Dominique Garcia, professeur à l'université d'Aix-Marseille I,

- M. Thierry Janin, professeur à l'université Paul Valéry-Montpellier III.

f) Au titre des chercheurs spécialisés en archéologie exerçant leurs fonctions dans les institutions étrangères :

- M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium-Parc et musée d'Archéologie, Neuchâtel (Suisse).

2°) En tant que membres élus par les commissions interrégionales de la recherche :

a) Élus par la commission interrégionale Sud-Est :

- M. Jean-Marc Mignon,

- M. Pierre-Jean Texier.

b) Élus par la commission interrégionale Sud-Ouest :

- M. Éric Gailledrat,

- M. Jean-Luc Locht.

c) Élus par la commission interrégionale Est :

- M^{me} Catherine Louboutin,

- M. François Blary.

d) Élus par la commission interrégionale Centre-Nord :

- M. Claude Héron,

- M. Jean-Paul Raynal.